

# AVASCOPE

Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés  
du Groupe TOTAL

## Bulletin de Liaison

EDITORIAL

n° 62 – Avril 2012

### CRISE FINANCIERE ET CRISE SOCIALE : 2 DEFIS POUR LES ACTIONNAIRES SALARIES !

Au début de cette difficile année 2012, période des vœux et des échanges chaleureux, l'AVAS formule des vœux pour que le rôle des actionnaires salariés soit reconnu et renforcé par les dirigeants politiques et par les instances représentatives du patronat. L'actionnariat salarié, en 20 ans, s'est largement imposé comme un moyen d'associer les salariés aux résultats et aux performances annuelles, de les faire participer au capital et au développement de l'entreprise, de constituer ainsi une épargne de précaution ou un complément d'épargne retraite, selon les cas. Par ailleurs, cette politique de participation et de redistribution des profits de l'entreprise a permis d'atténuer l'impact de la détérioration des rémunérations sur la même période, justifiée en principe par l'amélioration de la compétitivité. Aujourd'hui, les différentes parties prenantes de l'entreprise doivent reconnaître que *les actionnaires salariés*, grâce à la Participation voulue par le général de Gaulle, *sont devenus des acteurs essentiels du dialogue social*. Face aux défis de la crise financière et de la crise sociale, aux risques multiples qui en découlent, le dialogue social s'impose au niveau non seulement de l'élaboration de la stratégie par les membres du Conseil d'administration, mais aussi de l'application sur le terrain par les dirigeants opérationnels des politiques décidées.

*La crise financière* a révélé les dysfonctionnements de la gouvernance d'entreprise des institutions financières, banques et assurances, les effets pervers de la prise de risques accrus et incontrôlés, la rapacité et l'irresponsabilité des cadres des banques d'affaires, au mépris de la gestion prudentielle et de la responsabilité fiduciaire. Les actionnaires salariés devraient s'impliquer dans le processus en cours de mutation du secteur banque assurance, la séparation des métiers pour préserver le capital de confiance, mais aussi pour assurer la pérennité de l'entreprise et des emplois. Les actionnaires salariés devraient s'inquiéter des répercussions de cette crise sur la capacité financière à moyen et long terme de leur entreprise industrielle ou de services, sur la nature des placements financiers (comme la détention de CDS), les conséquences des programmes de rachat d'actions (OPRA) qui vont à l'encontre des intérêts des salariés et du développement durable de l'entreprise.

Le représentant des actionnaires salariés au Conseil d'administration devrait participer aux travaux du comité

des comptes ou d'audit, et faire entendre le point de vue des salariés sur la prévention et la gestion des risques.

*La crise sociale* résulte à la fois du resserrement du crédit bancaire « credit crunch », destiné à mobiliser toutes les ressources pour combler les pertes abyssales des banques, mais aussi de l'échec des programmes d'amélioration de la compétitivité, de « cost cutting » ou de la perte de marchés à l'exportation. Les salariés n'en sont pas responsables, mais ils subissent après coup les conséquences des mauvaises décisions stratégiques prises par les actionnaires et leurs représentants ; pensons à Vivendi, Alcatel, BP ... Les actionnaires salariés n'ont pas pu s'exprimer, mais ils ont perdu une large part de leur épargne salariale et de leur retraite complémentaire placée en actions de leur entreprise. Le dialogue social en 2012 est devenu prioritaire pour la réussite des mesures d'adaptation à la crise : recours au chômage partiel, à l'alternance/apprentissage, accords de compétitivité emploi qui devraient être appliqués dans un cadre de codécision (modèle allemand), gestion prévisionnelle des compétences et de la formation des salariés. Le dialogue social devrait se développer, non seulement dans les entreprises, mais aussi au niveau des instances européennes pour innover dans le financement de la protection sociale et engager une harmonisation fiscale, qui allègerait le coût du travail et permettrait un meilleur partage des richesses produites.

Ce dialogue social permettrait de tenir compte des enseignements de cette grave crise sociale, de trouver des solutions durables pour retrouver la compétitivité des entreprises nationales, et également pour contribuer à la ré-industrialisation des pays membres de l'UE, en créant des filières à forte valeur ajoutée rivalisant avec les entreprises asiatiques.

Les représentants des actionnaires salariés ou des salariés dans les Conseils d'Administration, comme les autres administrateurs ont désormais une responsabilité accrue, s'ils veulent l'assumer, dans le développement du dialogue social afin de vaincre les effets de la crise, maîtriser les risques et garantir la pérennité sur le long terme de leur entreprise.

**Jean-Aymon MASSIE,**  
Président de l'AVAS

## L'AVAS SE REMET EN ORDRE DE MARCHÉ

Vous avez en mains le n° 62 de l'AVASCOPE, le vrai. Le précédent, le n° 61, remonte à septembre 2011 - vous pourrez le retrouver sur le site internet de l'AVAS : [esop-avas.org](http://esop-avas.org).

Après l'arrêt du 11 mai 2011, qui a rétabli l'AVAS dans ses droits, votre association s'efforce de se remettre en ordre de marche et de retrouver un fonctionnement normal. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de cotisations lancée en septembre dernier pour l'année 2011 et nous vous en remercions.

Nous avons pu tenir l'assemblée générale 2011 en décembre et vous en trouverez un compte rendu dans le présent AVASCOPE.

En même temps que ce numéro 62, vous recevrez l'appel à cotisation pour l'année 2012 et nous espérons que vous serez nombreux à nous soutenir et renouveler votre confiance dans l'AVAS (20 € en cotisation normale, 40 € et au delà en cotisation de soutien).

En dépit des efforts déployés et des recherches effectuées par les services de Total, nous n'avons pu récupérer l'ensemble des fichiers informatiques qui ont disparu et il est possible que d'anciens adhérents d'AVAS ne reçoivent par la présente livraison d'AVASCOPE. Si vous connaissez des personnes dans ce cas, dites-leur qu'elles n'hésitent pas à nous contacter.

Des actions ont été engagées pour récupérer les correspondances, documents comptables et autres qui

ont disparu des locaux, ainsi que pour récupérer les sommes qui ont été dépensées sur les comptes AVAS par des personnes qui n'avaient pas qualité à en disposer.

Courant décembre 2011, J.R. Marabelle a cru bon d'envoyer un courrier largement diffusé, dans lequel il remet en cause l'arrêt de la cour d'appel du 11 mai 2011, alors même qu'il n'a pas utilisé la voie de recours prévue par la loi, et où, fait plus grave, il dénigre les soussignés en les calomniant et en les insultant. Ce procédé n'est pas acceptable et a été dénoncé. De plus, la diffusion de ce courrier a été faite en utilisant les moyens de Total mais à l'insu de la société, ce qui est tout aussi inacceptable.

Nous regrettons ces dérives qui ne peuvent qu'ajouter à la confusion. Nous espérons que vous continuerez à participer à la vie de l'AVAS, qui est la première association d'actionnaires salariés et anciens salariés à avoir été créée en France, et à nous apporter votre soutien. L'AVAS doit poursuivre son travail et son action au service des actionnaires salariés et anciens salariés du groupe Total. Nous comptons sur vous et votre confiance !

Nous organiserons une assemblée générale dans le courant de l'année 2012, mais la date n'a pour l'instant pas été arrêtée. Nous vous tiendrons au courant, bien évidemment.

N'hésitez pas à nous contacter, nous écrire, nous interroger ou nous faire part de vos observations ou réactions.

**Le Président d'AVAS**  
**Jean-Aymon MASSIE**

**Le Vice-Président d'AVAS**  
**Bernard BUTORI**

**Le Secrétaire Général d'AVAS**  
**Dominique CHASSEGUET.**

## BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AVAS

**Composition du Bureau, tel qu'élu par le Conseil d'administration tenu le 8 décembre 2009, puis renouvelé lors de ses réunions du 24 novembre 2010 puis du 16 novembre 2011 :**

Président : Jean-Aymon MASSIE  
Vice-Président : Bernard BUTORI  
Secrétaire Général : Dominique CHASSEGUET  
Secrétaire Général Adjoint : Alain CABRERA  
Trésorière : Marie-Claire VIVIER  
Conseillers : Géza GALFI et Jacques SARFATTI

**Composition du Conseil d'administration, à l'issue de l'Assemblée Générale tenue le 12 décembre 2011 :**

Adam BOUAZIZ, Bernard BUTORI, Alain CABRERA, Dominique CHASSEGUET, Benoît CLERGEAT, Louis FIMBI, Géza GALFI, Michel GOUBLY, Marc JACQUEMIN, Jacques LAMOUR, Jean-Louis LATAPIE, Vincent LEFEVRE, Jean-Aymon MASSIE, Samuel ONUOTU, Pierre PROCUREUR, Bertrand de REVIERS, Renaud RODGOLD, Claude ROYER, Jacques SARFATTI, Paul SEGUIN, Janine TIESTERS, Marie-Claire VIVIER.

## L'EVOLUTION DU GROUPE TOTAL EN QUELQUES CHIFFRES

Comme annoncé dans le précédent AVASCOPE, vous trouverez, ci-après, **actualisé pour l'année 2010**, le **tableau de bord** qui vous permet, en quelques éléments clés<sup>1</sup>, de suivre l'évolution du Groupe Total depuis qu'il a absorbé PetroFina et Elf Aquitaine. Depuis 2005, ce suivi est aux normes IFRS.

	TotalFinaElf			TOTAL		
	2000	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Eléments Financiers</b>						
Chiffre d'affaires annuel (G€)	115	154	159	180	<b>131</b>	<b>159</b>
- dont part pétrole (en %)	82	88	88	89	<b>89</b>	<b>89</b>
- dont part chimie (en %)	18	12	12	11	<b>11</b>	<b>11</b>
- dont part Europe (en %)	54	70	70	70	<b>70</b>	<b>69</b>
Résultat opérationnel ajusté (G€)	15	25	23	28	<b>14</b>	<b>20</b>
Résultat net ajusté (G€)	8	13	12	14	<b>8</b>	<b>11</b>
<u>Investissements nets (G€)</u>	5	10	10	11	<b>10</b>	<b>12</b>
<u>Versé à l'actionnaire (hors minoritaire)</u>	3,6	10,3 <sup>2</sup>	6,3	6,3	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>
- dont dividendes (G€)	1,6	4	4,5	5,1	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>
- dont rachat d'actions (G€)	2	4,1	1,8	1,2	<b>0</b>	<b>0</b>
<u>Frais de personnel (G€)</u>	6,5	5,8	6,1	6	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>
Nombre d'actions (millions)	740	2 426 <sup>3</sup>	2 396	2 372	<b>2 348</b>	<b>2 350</b>
Capitalisation (G€)	117	133	136	92	<b>106</b>	<b>93</b>
<b>Eléments Opérationnels</b>						
<u>Amont</u>						
Réserves d'hydrocarbures (Mtep)	1 470	1 483	1 393	1 394	<b>1 398</b>	<b>1 426</b>
- dont part gaz (en %)	35	42	45	46	<b>46</b>	<b>44</b>
Production hydrocarbures (Mtep/an)	106	118	120	117	<b>114</b>	<b>119</b>
- dont production de brut (Mt/an)	73	75	75	73	<b>69</b>	<b>67</b>
Principale zone de production	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	<b>Mer du Nord</b>	<b>Mer du Nord</b>
<u>Aval</u>						
Capacité de raffinage (Mt/an)	128	135	130	130	<b>130</b>	<b>118</b>
- dont part Europe (en %)	88	87	88	88	<b>88</b>	<b>87</b>
Quantité raffinée (Mt/an)	121	123	121	118	<b>108</b>	<b>94</b>
Nombre de stations-service	17 700	16 500	16 500	16 400	<b>16 300</b>	<b>17 500</b>
Vente de produits (Mt/an)	185	189	193	183 <sup>4</sup>	<b>181</b>	<b>189</b>
- dont part Europe (en %)	79	71	69	69	<b>67</b>	<b>63</b>
<b>Autres éléments</b>						
Nombre de pays d'implantation	120	> 130	> 130	> 130	<b>&gt; 130</b>	<b>&gt; 130</b>
Effectifs	123 300	95 100 <sup>5</sup>	96 400	97 000	<b>96 400</b>	<b>92 900</b>

<sup>1</sup> Pour les éléments des années 2001 à 2005, se reporter à l'une de nos précédentes communications, par exemple celle accessible à l'adresse : [http://esop-avas.org/communication/AVAS\\_SICTAME/2007\\_10\\_17\\_AVAS\\_SICTAME\\_elections\\_aux\\_FCPE.pdf](http://esop-avas.org/communication/AVAS_SICTAME/2007_10_17_AVAS_SICTAME_elections_aux_FCPE.pdf)

<sup>2</sup> Forte progression du 'versé à l'actionnaire' : 10,2 G€ dont 2,3 G€ au titre de l'Apport/Scission d'Arkema. Nous utilisons désormais l'expression 'versé à l'actionnaire' plutôt que l'expression 'retour à l'actionnaire', qui évacue la question du partage, laisse croire que l'actionnaire récupère ce qu'il a donné et occulte la valeur ajoutée par le personnel et par tous ceux qui contribuent à la formation des résultats et à la valorisation de la société.

<sup>3</sup> 2 426 millions d'actions après la division par 4 du nominal (correspondant à 606 millions d'actions avant division).

<sup>4</sup> L'écart par rapport à 2007 est dû pour moitié à un changement de méthode de calcul des ventes de la raffinerie de Port Arthur

<sup>5</sup> La forte baisse des effectifs est due à la sortie d'Arkema du périmètre du groupe Total. Arkema emploie 17 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,7 G€ en 2006

## **Soulignons quelques uns des éléments essentiels de l'évolution du Groupe :** (analyse faite en novembre 2011)

**Il y a un peu plus de 10 ans, grâce à ses 2 OPE réussies, sur PetroFina puis sur Elf Aquitaine, Total se hissait de la 10<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place de pétrolier mondial.** Depuis, Total a été dépassé par Chevron et se retrouve au 5<sup>ème</sup> rang.

**A l'issue de ces 2 OPE** et porté par une conjoncture économique particulièrement favorable, qui n'a cessé de s'améliorer jusqu'en 2008, **Total a vu ses résultats exploser.** En 2008, un record de 14 G€ de résultat net fut atteint. Comme toutes les entreprises, Total est affecté par la crise qui secoue le monde depuis 2007 ; il y a deux ans, nous écrivions : *« en raison de la crise, il ne faut pas s'attendre à un record pour 2009, mais plutôt à un résultat net de l'ordre de 8 G€. Un tel résultat nous paraît en ligne avec la capacité de Total à dégager un résultat net annuel qui, fonction de la conjoncture et du prix du baril, se situe autour de 10 G€, plus ou moins 2 G€ ».*

En 2010, la conjoncture économique s'est améliorée et a permis à Total de dégager un résultat net annuel proche de 11 G€, mais le climat social s'est détérioré (*après la crise financière, boursière et économique, la crise sociale !*).

Les résultats de Total sont fortement liés au prix du baril : après un record absolu de 147 \$ en juillet 2008, le cours moyen du baril a été de 80 \$ en 2010 (*contre 62 \$ en 2009, 97 \$ en 2008, 72 \$ en 2007, 65 \$ en 2006, 54 \$ en 2005*) ; à ce jour il est de 112 \$ pour l'année en cours.

Au cours de la décennie, **Total n'a cessé d'accroître la part de ses capitaux consacrés à l'exploration production** au détriment de celle consacrée au raffinage marketing et à la chimie. La part de la chimie dans le chiffre d'affaires est ainsi passée de 18 % à 11 %. **De 2000 à 2004, Total n'a pas suffisamment investi** (*moins de 6 G€/an d'investissements nets par an*) ; la société **préfère racheter ses propres actions** (*29 G€ dépensés entre 2000 et 2008, qui ont appauvri l'entreprise et se confirment, d'année en année, comme un bien mauvais choix*) **et accroître le service du dividende**, passé de 1,6 G€ en 2000 à 5,4 G€ aujourd'hui. Sur la même période, les frais de personnel n'ont pratiquement pas bougé à un peu plus de 6 G€/an.

**Depuis 2005, les investissements nets** représentent de l'ordre de 10 G€/an ; **les investissements bruts ont fortement crû** en 2008 pour atteindre 13,6 G€, puis 13,3 G€ en 2009 et un record de 16,3 G€ en 2010. **Pour financer ces investissements, Total a procédé à d'importantes cessions d'actifs.** Total, qui a d'abord bénéficié du 'trésor' Sanofi pratiquement épuisé à ce jour, se voit contraint d'arbitrer des actifs plus stratégiques, pour financer des investissements de plus en plus lourds, dont la rentabilité est moins immédiate. Ceci pèse inmanquablement sur le cours de bourse.

Ces arbitrages n'épargnent plus à présent le secteur pétrole (*cession de participations en Norvège : Valhall, Hod, Gassled ; de la filiale Cameroun EP, de Cepsa en Espagne et des actifs distribution au Royaume-Uni*).

**Les résultats opérationnels de l'entreprise restent bons,** marqués notamment dans l'Amont par le démarrage de nouveaux champs, qui ont permis de renouer avec **la croissance des productions** en 2010. L'année 2011 sera cependant marquée par un recul des productions lié notamment à l'arrêt de la production libyenne, avant une croissance annuelle attendue de 2,5 % sur les 5 années à venir, rendue possible par l'arrivée à maturité d'un grand nombre de projets, dont Pazflor en Angola est une brillante illustration. Pour maintenir cette croissance, il faut aussi assurer le **renouvellement et la croissance des réserves.** La tâche est rude pour tous les majors, confrontés à la difficulté d'accéder à la ressource minière et à la concurrence croissante des NOC (*National Oil Companies*). Le savoir faire et la capacité à traiter des projets de plus en plus complexes et à les financer sont des atouts indispensables, ainsi que le strict respect des conditions de sécurité et de l'environnement. Les orientations récentes E&P commencent à porter leurs fruits.

Depuis 2003, l'évolution des réserves de Total se caractérise par une baisse continue des réserves de liquides, compensée jusqu'en 2006 par une hausse des réserves de gaz. Ce mouvement s'est inversé en 2010, avec un accroissement significatif des réserves, dû à la part liquides. Cependant, la part du gaz dans les productions de Total est appelée à s'accroître dans les années à venir, avec en particulier le développement des **activités LNG** (notamment Australie et Russie). Réserves et productions de Total présentent une répartition géographique équilibrée.

Les résultats de **l'Aval** ont très fortement régressé en 2009, en lien avec la baisse de la marge de raffinage, avant de se reprendre légèrement en 2010. Après un record à 39 €/t moyen en 2008, la marge de raffinage a

chuté à 15 €/t en 2009, avant de remonter à 22 € en 2010, qui est la moyenne observée sur ces 15 dernières années. L'année 2011 s'annonce moins bonne, avec, fin septembre un résultat Aval en baisse de 5 % et une marge moyenne de 14 €/t. Le raffinage européen continue de faire l'objet d'adaptations, l'Europe importe autant de gazole qu'elle produit d'excédents d'essence, qui ne sont plus absorbés par le marché américain. Les fortes surcapacités de raffinage, apparues au niveau mondial en 2009, ont conduit à des fermetures de raffineries, la capacité de Total est ainsi passée de 130 à 118 Mt/an, ce qui pèse sur l'emploi et crée des inquiétudes.

**La Chimie**, qui a connu une année 2009 très difficile, a fortement rebondi en 2010, avec un résultat dépassant largement celui de 2008. Cette progression s'est poursuivie en 2011. A noter le démarrage, en 2010, d'une production d'oléfines, à Ras Laffan au Qatar, ainsi que la cession de Mapa Spontex, puis en 2011 des activités de Cray Valley et Sartomer.

Total s'est résolument engagé dans la filière **solaire**, les éléments les plus marquants étant le projet de centrale solaire concentré de Shams à Abu Dhabi, la prise de contrôle de Tenesol en France puis celle de Sunpower aux Etats-Unis.

## QUELQUES EVENEMENTS IMPORTANTS OU SIGNIFICATIFS CONCERNANT TOTAL DEPUIS SEPTEMBRE 2011

Sans vouloir être exhaustif et afin d'éclairer le lecteur sur les évolutions de Total, nous avons sélectionné ci-après **quelques-uns des événements importants ou significatifs de ces évolutions, qui ont marqué la vie de notre société depuis l'automne 2011** et qui ont fait l'objet de communications par Total :

Septembre 2011 : **Découverte d'hydrocarbures** en offshore profond en **Guyane française** sur une thématique dite de 'marge abrupte'. Sur ce permis de Guyane maritime, opéré par Tullow (27,5 %), Total détient une participation de 25 %, les autres associés étant Shell (45 %) et Nothpet (2,5 %)

Septembre 2011 : **Importante découverte de gaz** en mer Caspienne au large de l'**Azerbaïdjan**, sur le bloc d'Absheron, par 500 m d'eau et à plus de 6 000 m de profondeur. Les réservoirs mis en évidence semblent très prometteurs. Total EP Absheron, filiale de Total, est opérateur d'Absheron avec une participation de 40 %, aux côtés de Socar (40 %) et Gdf Suez (20 %). Total est présent en Azerbaïdjan depuis 1996, sa production en 2010 y a été de 13 000 bep/j, provenant de sa participation de 10 % dans le gisement géant de gaz et de condensats de Shaz Deniz, situé à 25 kms d'Absheron.

Septembre 2011 : **Total lance Total access**, nouveau **concept de stations-service alliant des prix bas à la qualité** des carburants et aux services de la marque Total. Le réseau Total access comptera à terme 600 stations, dont pour moitié les actuelles stations Elf auxquelles s'ajouteront 300 stations Total sélectionnées pour leur capacité à traiter, sans perte de qualité, l'augmentation de trafic résultant de la baisse des prix.

Total, en France, c'est 4 200 stations-service et 19 % de parts du marché de la distribution de carburants.

Septembre 2011 : En **Indonésie**, **Total acquiert, auprès de Talisman Energy, des participations, 50 %, 35 % et 20 % respectivement, dans 3 blocs d'exploration en offshore profond**, opérés par Talisman en PSC (Production Sharing Contract = Contrat de partage de production).

Total est présent en Indonésie depuis 1968. En 2010, sa production représentait 180 000 bep/j, soit 7,5 % de la production totale du groupe. Il y est le premier opérateur de gaz naturel et fournit près de 80 % du gaz qui alimente l'usine de liquéfaction de Bontang.

Septembre 2011 : Au **Kenya**, **Total acquiert une participation de 40 % dans 5 permis offshore du bassin de Lamu** ; les autres associés sont : Anadarko Kenya company (50 %) qui est l'opérateur et Cove Energy (10 %).

Total est présent au Kenya depuis 1955 et y distribue l'ensemble des produits pétroliers avec un réseau de 165 stations ; il est devenu leader sur ce marché depuis la reprise des activités de Chevron en 2009.

Octobre 2011 : Total annonce un **projet d'évolution de l'organisation des ses activités Aval et Chimie en 2 branches** :

- Une **branche Raffinage-Chimie**, qui regroupera les activités de raffinage et de pétrochimie, ainsi que la chimie de spécialités. Le siège de cette branche sera localisé à Bruxelles et Paris, la direction générale étant basée à Bruxelles.

- Une branche **Supply Marketing**, dédiée aux activités mondiales d'approvisionnement et de commercialisation des produits pétroliers.

Ce projet fait l'objet de procédures d'information et de consultation auprès des instances représentatives du personnel. Christophe de Margerie a assuré que sa mise en œuvre se ferait sans plan social ni sans licenciement.

Octobre 2011 : Lancement d'un **Master 2 « Sciences et technologies des énergies renouvelables »**, qui formera chaque année une quarantaine de professionnels dans les domaines de la génération, du stockage et de la distribution des différents types d'énergies renouvelables. **Total est à l'initiative de ce master qui sera piloté par l'école Polytechnique.**

Novembre 2011 : Total E&P **Nigeria** Ltd a réalisé une **nouvelle découverte d'hydrocarbures sur l'OML 102**, qui renforce la faisabilité d'un nouveau pôle de développement sur cet OML

Au Nigeria, la quote-part de production de Total, en 2010, a atteint 300 000 bep/j.

Novembre 2011 : **Total signe un accord avec Amyris** pour renforcer leur **partenariat de R&D**, afin d'accélérer le développement du Biofene® et mettre au point un **biodiesel** grâce à cette molécule issue du sucre d'origine végétale. Total participera à hauteur de 105 M\$ au financement de ce programme estimé à 180 M\$.

Amyris conçoit des microorganismes, principalement des levures, qui participent à la conversion du sucre des végétaux en produits chimiques et biocarburants. Parallèlement, **Total et Amyris créent une joint-venture**, à parts égales, qui détiendra les droits exclusifs de **production et de commercialisation des biodiesels et biojets fuels** (carburants pour avions).

Le marché du biodiesel devrait doubler d'ici à 2020, passant de 17 Mt en 2010 à 32 Mt par an.

Décembre 2011 : **Total acquiert la participation de Gdf Suez dans Elgin et Franklin**, au Royaume Uni.

Par cette acquisition, d'une valeur d'entreprise de 590 M€, Total prend le contrôle de la totalité du capital d'EFOG (Elgin Franklin Oil & Gas), qui **détient une participation de 46,2 %** dans les champs d'Elgin et de Franklin ; les autres associés sont : ENI (21,8 %), BG (14,1 %), E.ON Ruhrgas (5,2 %), Esso (4,4 %), Chevron (3,9 %), Dyas (2,2 %) et Summit Petroleum (2,2 %). Ce sont des champs haute pression et haute température, dont l'exploitation nécessite une forte expertise ; leur production est en moyenne de 140 000 bep/j.

Total est présent au Royaume Uni depuis 1962. En 2010, sa production de 207 000 bep/j représentait

près de 9 % de la production d'hydrocarbures du groupe.

Décembre 2011 :

**Inauguration de PAZFLOR en Angola.** Ce **champ géant** a été mis en production en août 2011 (voir Avascope n° 61, page 8). Outre son gigantisme, Pazflor constitue une **prouesse technologique mondiale** et collectionne les records et superlatifs. Son FPSO est actuellement la plus grande plateforme flottante au monde. Depuis son démarrage, Pazflor produit jusqu'à 220 000 barils de pétrole brut par jour, soit l'équivalent de la consommation quotidienne des clients du réseau de stations-service de Total en France.



FPSO Pazflor © Laurent Pascal/Total

Pazflor a été inauguré le 13 décembre 2011, en présence de José Botelho de Vasconcelos, ministre angolais du Pétrole, de Christophe de Margerie, Président-directeur général de Total, d'Yves-Louis Darricarrère, directeur général de l'Exploration & Production et de plusieurs représentants du groupe et des autorités locales.



Christophe de Margerie (PDG) et Louis Bon (chef du projet Pazflor) le jour de l'inauguration du FPSO © Laurent Pascal/Total

Décembre 2011 : Lancement du **développement du champ de Termokarstovoye**. Il s'agit d'un champ de gaz et condensats, situé à terre, dans le district autonome des Yamalo-Nenets **au nord de la Sibérie**, prévu produire de l'ordre de 65 000 bep/j à partir de 2015. Ce projet est opéré par une joint-venture formée entre Novatek (51 %) et Total (49 %). Total détient, par ailleurs, 14 % du capital de Novatek.

Décembre 2011 : **Total cède à Vermilion six actifs de production d'hydrocarbures en France**.

Il s'agit de participations détenues sur des champs matures (5 en région parisienne plus la concession de Vic Bilh), représentant 3 500 bep/j en quote-part production pour Total.

Décembre 2011 : **En Angola**, suite à un appel d'offres, **Total** a signé des accords de partage de production avec Sonangol, qui lui permettent d'entrer dans **3 permis offshore profond du bassin de la Kwanza**. Total sera opérateur sur deux d'entre eux (les blocs 40 et 25, où il détient respectivement 50 % et 35 %) et partenaire sur le bloc 39 avec 15 %.

Total est présent en Angola depuis 1953. En 2010, il y a opéré une production de 460 000 bep/j, sa quote-part de production étant de 163 000 bep/j. Par ailleurs, Total détient un intérêt de 13,6 % dans le projet d'usine de liquéfaction de gaz Angola LNG, prévue démarrer en 2012.

Décembre 2011 : **Total** acquiert les parts d'ExxonMobil (35 %) pour devenir l'**actionnaire unique de Fina Antwerp Olefins**, qui est, en termes de taille, la **2<sup>ème</sup> usine européenne de production de chimie de base** (éthylène, propylène, benzène). Total renforce ainsi sa présence sur la **plateforme d'Anvers**, qui comprend également la raffinerie de Total et le site de production de polyéthylène de Total Petrochemicals.

Janvier 2012 : Aux **Etats-Unis**, **Total crée une joint-venture avec Chesapeake** et son partenaire EnerVest, avec une participation de 25 % et un premier versement de près de 700 M\$, pour l'exploitation des **gaz de schiste de l'Utica riches en condensats**. La production SEC en quote-part Total devrait atteindre 100 000 bep/j d'ici la fin de la décennie.

Janvier 2012 : **Total renforce son exploration en Mauritanie**. Il acquiert, en tant qu'opérateur, 90 % (la compagnie nationale mauritanienne détenant les 10 % restants) sur **2 permis** (bloc C9 en mer très profonde et bloc Ta 29 dans le désert du Sahara).

Total explore en Mauritanie depuis 2005 et est présent dans la distribution de carburants et de lubrifiants à travers ses 33 stations-service.

Janvier 2012 : En **Australie**, **lancement du projet Ichthys par Total (24 %) et son partenaire opérateur INPEX**. Ce projet, d'un coût de **34 G\$**, comprend le développement en mer du **champ de gaz à condensats d'Ichthys**, par 260 mètres de profondeur d'eau, la construction d'une usine de liquéfaction de gaz, à terre près de Darwin et la pose d'un gazoduc de 889 kilomètres reliant le champ à l'usine. L'unité de traitement de gaz (CPF) et l'unité flottante de production, de stockage et d'expédition des condensats (FPSO), figureront, dans leur genre respectif, parmi les plus grandes unités du monde. L'usine de liquéfaction à terre comprendra deux trains de liquéfaction de 4,2 millions de tonnes par an chacun et des infrastructures dédiées à l'extraction et à l'exportation de GPL et de condensats.

La totalité de la **production annuelle de GNL d'Ichthys**, soit **8,4 millions de tonnes** par an, a été vendue pour une période de 15 ans à des acheteurs taïwanais et japonais, dont INPEX, et à Total Gas & Power Limited, la filiale trading de gaz du Groupe qui enlèvera 0,9 million de tonnes de LNG par an pour l'approvisionnement direct de ses clients.

Parallèlement au GNL, **le projet Ichthys devrait produire en pic 1,6 million de tonnes de GPL par an et 100 000 barils de condensats par jour**. La construction commencera au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Janvier 2012 : En **Corée du Sud**, Total va doter la **plateforme pétrochimique de Daesan**, qu'il détient à parts égales avec Samsung dans le cadre de la JV Samsung Total, d'une 2<sup>ème</sup> unité aromatique (production de benzène et de paraxylène) et d'une unité EVA (production de copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle), représentant un **investissement de 1,8 G\$**. La plateforme pétrochimique de Daesan représente un outil de taille mondiale qui fabrique principalement quatre produits : polypropylène, polyéthylène, styrène monomère et paraxylène, dont 50 % sont destinés à l'export, essentiellement vers la Chine.

Février 2012 : En **Norvège**, **Total lance le développement de Hild**, gisement de gaz à condensats et gisement d'huile, en mer du Nord. Total, opérateur, y détient un intérêt de 51 %, aux côtés de Petoro (30 %) et Statoil (19 %). Ce développement représente un investissement de 4,2 G\$ ; la production devrait démarrer fin 2016 et atteindre 100 000 bep/j en pic.

Février 2012 : Au **Nigéria**, Total lance la **deuxième phase du développement** du champ offshore **d'Ofon**, qui, d'ici 2014, portera la production de ce champ de 30 000 à 90 000 bep/j.

Total est présent au Nigéria depuis un demi-siècle. Sa quote-part de production y a été de 300 000 bep/j, en 2010. Total détient aussi un intérêt de 12,5 % dans NLNG, dont la capacité de production de gaz naturel liquéfié est de 21,9 Mt/an.

Février 2012 : En **Colombie**, Total cède à **Sinochem** ses **participations** dans le champ d'hydrocarbures de **Cusiana**, représentant une quote-part de production de 7 000 bep/j, ainsi que sa participation dans des pipelines.

Février 2012 : En **Côte d'Ivoire**, Total déjà présent, en tant qu'opérateur du permis offshore profond CI-100 avec une participation de 60 %, **acquiert des participations dans trois nouveaux permis d'exploration en offshore très profond** : le permis CI-514, où il sera opérateur avec 54 % ; les permis CI-515 et CI-5165, avec 45 % et où il deviendra opérateur en cas de découverte commerciale.

Total est aussi présent, en Côte d'Ivoire, dans le raffinage à travers sa participation dans la SIR (Société Ivoirienne de Raffinage) et dans le marketing avec son réseau de stations-service qui fait de Total Côte d'Ivoire le premier distributeur du pays.

Février 2012 : Au **Nigéria**, Total, opérateur, annonce le **démarrage de la production du champ offshore d'Usan** selon le calendrier prévu. L'unité de production, traitement et stockage (FPSO) est conçue pour produire 180 000 barils d'huile par jour.

Mars 2012 : Au **Yémen**, Total **acquiert une participation dans le permis d'exploration Bloc 3 et en devient l'opérateur**.

Total est présent au Yémen depuis 1987. Sa production s'y est élevée à 86 000 bep/j en 2011. Il est aussi l'actionnaire principal de Yemen LNG (39,6 %) qui opère l'usine de liquéfaction de gaz de Balhaf, d'une capacité nominale de 6,7 Mt/an.

Mars 2012 : Total **s'associe à KPC** (Kuwait Petroleum Corporation) en vue de **développer, en partenariat avec Sinopec, le projet de Zhanjiang en Chine**, consistant en une **plateforme de raffinage pétrochimie** qui traitera du brut koweïtien (300 000 b/j) et fournira des produits raffinés et des bases pétrochimiques.

Mars 2012 : Total est **partenaire de quatre des projets d'Instituts de recherche** sélectionnés pas le programme « Investissements d'avenir » du Gouvernement français, qui permettent d'associer les moyens des mondes académiques et industriels en France, à savoir :

- l'Institut **Photovoltaïque** d'Ile de France, dans le domaine des dispositifs solaires photovoltaïques de nouvelle génération ;
- le projet **Geodernergies** concernant le stockage de CO<sub>2</sub>, le stockage d'énergie et la géothermie ;
- le projet **Greenstars** portant sur une nouvelle génération de biocarburants et de produits à partir des micro-algues ;
- le projet **PS2E** (Paris Saclay Efficacité Energétique) relatif à l'efficacité des infrastructures industrielles intégrées aux zones urbaines.

Mars 2012 : Le dividende de Total est payé trimestriellement. Le **calendrier de paiement du dividende** (acomptes et solde) est le suivant :

Pour le dividende relatif à l'exercice 2012 :

- 24 septembre 2012,
- 17 décembre 2012,
- 18 mars 2013,
- 24 juin 2013.

Pour le dividende relatif à l'exercice 2013 :

- 24 septembre 2013,
- 16 décembre 2013,
- 24 mars 2014,
- 2 juin 2014.

Mars 2012 : Suite à une **fuite de gaz** survenue le 25 mars 2012, lors d'une intervention sur un puits qui présentait une instabilité, la production d'**Elgin**, Franklin et West Franklin a été arrêtée et le personnel du site évacué. Les dommages environnementaux paraissent limités. La production, en part groupe, sur ces champs, a été de 60 000 bep/j en 2011. Le gaz provient d'une structure à – 4000 m sous le niveau de la mer, traversée par le puits mais qui n'a pas été mise en production, le réservoir étant situé au delà de – 5000 m. Le 30 mars, la torchère s'éteint d'elle-même, réduisant ainsi très fortement le risque d'explosion. Les options pour venir à bout de la fuite sont l'obturation du puits avec des boues lourdes et le forage de puits de secours.

Ces options ont été mises en œuvre et se poursuivaient fin avril 2012. Fin avril, un 'dérivateur' a pu aussi être mis en place au sommet du puits responsable de la fuite ; il permet d'éloigner le gaz de la tête de puits et de la plate-forme, ce qui renforce la sécurité des opérations. Par ailleurs, le débit de fuite s'est réduit de plus des deux-tiers. Il faut, bien sûr, souhaiter que Total arrive à surmonter correctement et rapidement cet incident grave, qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses, ce qui démontrera ainsi sa capacité à surmonter et maîtriser des situations complexes et extrêmes. Son image de marque pourrait en sortir renforcée et non amoindrie.





plate-forme puits et la plate-forme PUQ. De même, la structure est orientée de façon à ce que les vents dominants éloignent tout panache de gaz du complexe.

Crédits\* © Total EP UK Ltd

Avril 2012 : En **Thaïlande**, la **joint-venture Bongkot**, opérée par la compagnie nationale PTTEP (44,45 %), aux côtés de **Total (33,33 %)** et de BG Group (22,22 %), **démarré la production du champ de gaz à condensats offshore de Bongkot South**.

Le champ de Greater Bongkot North (33,33 % Total) constitue le principal actif de Total en Thaïlande et a contribué à hauteur de 41 000 bep/j à la production du Groupe, en 2011. Total détient aussi une participation de 28 % dans EPEC, qui exploite une centrale électrique de 350 MW (centrale à gaz à cycle combiné de Bang Bo).

### Plate-forme d'Elgin - 27 mars 2012, 16h30

Légende :

Plate-forme de production et d'habitation d'Elgin (PUQ) et plate-forme puits d'Elgin (à côté, appareil de forage Rowan Viking). 27 mars 2012, 16h30, 52 heures après que le signalement de l'incident a été donné. Le complexe d'Elgin a été spécialement conçu de manière à ce que l'impact soit minimisé en cas d'incident. Ainsi, le dispositif prévoit une séparation de 80 m entre la

Avril 2012 : Total, opérateur et propriétaire à 100 % du **champ gazier d'Islay** en Mer du Nord, en annonce la **mise en production** (15 000 bep/j). Ce gisement est satellite de la plateforme d'Alwyn North qui en reçoit la production.

## JUSQU'OU LA CHUTE ? (SUITE ...)

Suite au dévissage généralisé de toutes les places boursières, en août et septembre 2011, l'action Total s'est retrouvée à des cours inférieurs au prix de souscription de la dernière augmentation de capital (34,80 €). Depuis, le cours de l'action s'est ressaisi, jusqu'à dépasser les 42 €, avant de décrocher à nouveau, fin mars 2012, en lien avec l'incident d'Elgin. Certes, le niveau de production d'hydrocarbures de Total, en 2012, sera affecté par les événements d'Elgin, d'Ibewa au Nigéria et la situation au Yémen, mais les fondamentaux du Groupe restent bons. En conséquence, la question de mars 2011 : « *Faut-il souscrire ou pas ?* » se pose et devient, comme en septembre 2011 : « *Faut-il acheter ou pas ?* », avec les mêmes interrogations et les mêmes risques que ceux évoqués en mars 2011.

Ci-après, l'évolution du cours des actions Total et Arkema, sur les 2 dernières années (source : Boursier) :

**Cours de l'action Total**



**Cours de l'action Arkema**



## VOTRE EPARGNE SALARIALE, HORS DES SENTIERS BATTUS

Gérer son épargne, au mieux de ses intérêts, n'est pas toujours aisé, d'autant que l'on ne connaît pas forcément toutes les possibilités qui existent et leurs avantages ou inconvénients respectifs.

L'AVAS est là aussi pour vous aider à y voir plus clair, vous apporter les informations pertinentes en ce domaine et s'efforcer de répondre aux questions que vous pouvez avoir.

Dans ce numéro d'AVASCOPE, **nous répondons à un retraité qui nous demande :**

*Peut-on placer en actions Total dans son FCPE, dans la limite de 25 % de son revenu annuel brut.....CHAQUE ANNEE... et cela même quand la société n'accorde pas la décote de 20 % ?*

*Peut-on choisir le moment où l'on place ses actions dans le FCPE ?*

*A qui faut-il donner l'ordre d'achat et de placement dans le FCPE ?*

**Vous trouverez, ci-après, la réponse apportée par Alain CABRERA, Secrétaire Général adjoint de l'AVAS :**

Effectivement, un retraité qui a conservé son compte d'épargne salariale peut effectuer des versements aux Plans d'épargne auxquels il avait accès avant son départ en retraite.

On pense en premier lieu aux Augmentations de Capital réservées aux salariés, puisque le retraité bénéficie de la décote de 20 %, tout comme le salarié en activité.

Mais, **aussi bien le retraité que le salarié en activité** peut faire des versements **non abondés**, en effectuant un versement directement auprès du Teneur de compte.

Les versements peuvent se faire sur n'importe quel fonds du PEGT.

Total Actionnariat France, parts C

Total Actionnariat France, parts D

Total Actions Européennes

Total Diversifié à Dominante Actions

Total Diversifié à Dominante Obligations

Total Obligations

Total Monétaire

Total Epargne Solidaire

Le versement direct chez le Teneur de Compte ne peut se faire par internet. Il faut le faire par courrier.

Si on est sur la page d'accueil d'Amundi Epargne Entreprise, **il ne faut pas aller sur le menu de gauche.**

Là, on voit "Saisir une opération", puis "Versement".

On trouve le message suivant :

*"Les modalités des dispositifs d'épargne en place dans votre société ne vous permettent pas d'effectuer un versement en ligne. Nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre entreprise ou de consulter les accords et règlements en vigueur pour connaître les dispositions relatives aux versements volontaires."*

Au contraire, **il faut aller sur le menu de droite**

"Vos documents"

"Cliquez ici"

On aboutit à un écran "Aide à la gestion de votre épargne"

2 paragraphes :

- Les documents d'aide à la gestion de votre épargne

- Vos bulletins d'opérations

Dans ce paragraphe : "Bulletin de versement"

On télécharge le PDF "Bulletin de versement TOTAL Web-ATC"

Renseigner les champs "Nom", "Prénom", "N° de compte"

Possibilité de versement exceptionnel (paiement par chèque) ou versement programmé mensuel (paiement par prélèvement)

Choisir le dispositif et le support de placement.

**Pour investir en actions TOTAL**, pour "Nom du Dispositif", indiquer "**PEGT**", et pour "Support de placement" indiquer « **Total Actionnariat France C** », répartition "**100%**" (si vous préférez percevoir le dividende des actions achetées, indiquer alors « **Total Actionnariat France D** »)

Le versement doit être limité au quart du montant des pensions annuelles (ou au quart de la rémunération annuelle brute pour les salariés).

Cette opération peut se faire en 2012, surtout si les cours de bourse restent attractifs.

En revanche, il vaut mieux ne pas la faire en 2013, qui verra sans doute une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés (et aux retraités, évidemment), car tout versement exceptionnel diminuera la possibilité de souscription à l'augmentation de capital avec décote.

*N'hésitez pas à nous poser toute question concernant la gestion de votre épargne.*

## OBSERVATIONS DU CCE TOTAL A L'ATTENTION DES ACTIONNAIRES

*Lors de sa réunion du 29 mars 2012, et comme il le fait depuis plusieurs années, le Comité Central d'Entreprise (CCE) de l'UES Amont Holding Total a voté les observations qu'il adresse aux actionnaires, à l'occasion de l'Assemblée Générale des actionnaires prévue se tenir le 11 mai 2012. Vous trouverez ci-après le texte adopté par le CCE, texte qui est repris dans les documents visés à l'article R.225-83 du Code de commerce remis à tout actionnaire qui en fait la demande.*

### **Observations du CCE Total pour l'Assemblée Générale mixte de Total SA du 11 mai 2012**

En prévision des assemblées générales d'actionnaires de Total du 11 mai 2012, les élus du Comité Central d'Entreprise attirent l'attention des actionnaires sur les points suivants qui concernent la pertinence de certaines orientations économiques, financières et sociales du Groupe ainsi que les conséquences que ces orientations peuvent avoir pour l'entreprise.

#### ***Pour une meilleure gouvernance d'entreprise***

Nous sommes convaincus qu'une gouvernance améliorée est bénéfique à l'entreprise, à ses actionnaires et son personnel et, de façon plus générale, à l'ensemble des parties prenantes (stakeholders).

C'est pourquoi, comme il l'a fait ces 6 dernières années, notre Comité Central d'Entreprise continue de proposer, à votre Assemblée Générale d'actionnaires, des résolutions dont certaines visent à améliorer la gouvernance de votre société. Cette année, nous vous proposons deux résolutions, la première visant à vous informer sur l'échelle des rémunérations pratiquées dans le Groupe en France, la seconde relative à un dividende majoré pour les actionnaires au nominatif depuis plus de 2 ans.

Il nous semble important que le Conseil d'administration s'ouvre aux projets de résolutions externes pouvant être présentés, tant par des actionnaires que par notre CCE, et enrichisse ainsi les débats et la réflexion de l'assemblée générale des actionnaires.

Les scores obtenus par nos précédentes résolutions, dépassant parfois les 50 % des voix exprimées montrent la pertinence des résolutions que nous vous avons proposées et l'intérêt que vous portez à notre démarche. Nous comptons sur votre appui pour faire progresser votre société vers une meilleure gouvernance, plus de transparence et des pratiques plus conformes à vos attentes.

#### ***L'excellence des résultats***

Depuis l'an 2000, Total a bénéficié des synergies liées au rapprochement des 3 sociétés Total, PetroFina et Elf Aquitaine et du maintien jusqu'en 2008 d'une conjoncture économique très favorable. De ce fait, ses résultats ont explosé, allant de record en record (12,6 milliards d'euros de résultat net « ajusté » en 2006, puis 13,9 milliards d'euros en 2008). Comme la plupart des entreprises, Total n'échappe pas à la crise économique mais y résiste plutôt bien. Après un résultat net ajusté de 7,8 milliards d'euros en 2009, comparable à celui des années 2000 à 2003, celui-ci est remonté à 10,3 milliards d'euros en 2010 puis 11,4 milliards en 2011. Le service du dividende n'a pas été affecté par cette baisse momentanée du résultat net, puisqu'il a été porté de 4,9 à 5,4 milliards d'euros en 2009.

On ne peut que se féliciter de **cette bonne résistance à la crise et de ces excellents résultats**, tout en rappelant qu'ils sont aussi pour une large part le **fruit du travail et de la qualité des équipes** et de ses capacités d'implication et d'innovation.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ces **résultats** focalisent l'attention de tous et soulèvent de multiples **interrogations sur l'utilisation que Total en fait ou pourrait en faire**. En effet, si la crise ne pèse pas sur les dividendes, elle pèse sur l'emploi et sur les salariés, comme le démontrent notamment les mouvements sociaux

observés depuis 2009, la réduction d'activités de la raffinerie de Normandie, l'arrêt de la raffinerie des Flandres ainsi que les réorganisations touchant la pétrochimie et la distribution.

### ***La nécessité d'un partage équitable et de la contribution sociétale, notamment pour l'emploi***

**Total est critiqué** non pas de gagner des milliards mais **sur l'utilisation qu'il fait des milliards dégagés par ses activités opérationnelles.**

C'est ainsi qu'il a été critiqué de ne pas investir suffisamment ou de ne pas investir comme il le faudrait. L'insuffisance d'investissement a été longtemps patente. Il a fallu attendre 2005 pour passer d'un rythme moyen d'investissements nets de 5 milliards d'euros par an (2000 à 2004) à un rythme plus satisfaisant de 10 milliards d'euros par an (2005 à 2009). Les investissements nets ont été de 12 milliards d'euros en 2010, puis de 16 milliards en 2011. On ne peut que se féliciter de cette **reprise significative des investissements qui sont le garant des résultats futurs**, même si, dans un premier temps, ils pèsent sur la rentabilité des capitaux investis.

Il est aussi reproché à Total de ne pas faire suffisamment pour l'emploi ou pour les régions dont il tire ses ressources. A ce titre, Total devrait maintenir une activité organique propre et significative sur le bassin de Lacq. Son personnel lui reproche aussi les pressions exercées sur leur contrat social et sa politique de sous-traitance.

Les actionnaires continueront de lui reprocher la **moindre revalorisation de leur entreprise** et ils auront raison.

Au cours de 189 € - atteint le 12 septembre 2000 – Total valait 140 milliards d'euros.

A mi-mars 2012, après la division par 4 du titre intervenue en 2006 et au cours de 42 €, Total vaut 99 milliards d'euros. La valorisation à 140 G€ n'est atteinte que pour un cours de 59,40 €.

Cette moindre valorisation ne s'explique pas par la seule crise économique et systémique actuelle.

Elle s'explique aussi par les **déficits d'investissement jusqu'en 2005** ainsi que par la 'saignée' des **29 milliards d'euros dépensés en rachat d'actions entre 2000 et 2008**. Cette somme fait à présent défaut pour les investissements toujours plus importants que doit engager Total pour assurer son devenir. Les projets auxquels Total a accès sont de plus en plus complexes et coûteux ; il en résulte un accroissement des délais de mise en production et du volume de capitaux immobilisés non encore productifs. De plus, pour financer les investissements de l'Amont pétrolier, Total a pratiqué une politique de désinvestissements, d'abord dans les secteurs non pétroliers, tels Arkema, Sanofi, Mapa-Spontex, mais à présent aussi dans les secteurs pétroliers avec notamment, en 2011, la cession des parts détenues par Total dans Cepsa et dans Total E&P Cameroun.

Le montant des désinvestissements est passé de 3 G€ en 2009 à 4,3 G€ en 2010, pour doubler à 8,6 G€ en 2011.

Cette politique, qualifiée de 'respiration des actifs', mérite d'être mieux explicitée, compte tenu de son ampleur.

Tout ceci explique pour partie la moindre valorisation de Total et affecte la capitalisation boursière et les résultats de Total. Ainsi, Sanofi a été créée par les Pétroles d'Aquitaine pour assurer le relais financier de Lacq. Cette entreprise a pleinement atteint cet objectif puisqu'elle dégage un résultat net de plus de 8 milliards d'euros par an et est l'un des plus gros distributeurs de dividendes en France après Total. Malheureusement, le désengagement progressif opéré par Total de sa participation dans Sanofi prive progressivement votre société d'une source stable et significative de revenus.

Le déficit d'investissement a inévitablement pesé sur l'activité et l'emploi de l'entreprise et donc au final sur sa valorisation et ses résultats qui auraient pu être meilleurs encore ! Il faudra attendre encore quelques années pour que le niveau plus élevé d'investissements produise pleinement ses effets.

De plus, la capacité d'investissement se voit aussi entravée par un service du dividende qui a trop fortement augmenté ces dix dernières années et notamment en 2009, ce qui explique aussi sa stagnation depuis.

**L'association des actionnaires aux résultats de leur entreprise est normale et légitime**, mais ne doit pas obérer le devenir de l'entreprise. On note en effet que, **entre 2000 et 2011 :**

- **les dividendes** aux actionnaires de Total **ont plus que triplé**, pour passer de 1,6 à 5,4 milliards d'euros ;
- **les frais de personnel du groupe Total ont marqué une décroissance** et se situent autour de 6 milliards d'euros ;
- Total a dépensé **29 milliards d'euros en rachat d'actions** entre 2000 et 2008 ; ce qui représente près de 5 fois le montant annuel des frais de personnel de l'ensemble du groupe Total ;
- la **rémunération des équipes dirigeantes** (hors actions gratuites, options d'actions et engagements de retraite) a significativement augmenté.

**Notre volonté est d'obtenir un partage équitable** entre les actionnaires, les dirigeants (qui ont un peu trop tendance à s'octroyer la part du lion) et un personnel auquel on demande toujours plus d'efforts avec des contreparties toujours chichement comptées et des menaces croissantes sur son emploi.

Les éléments ci-dessus illustrent la **dégradation des termes du partage entre actionnaires et salariés.**

Les gains de productivité et l'amélioration des résultats profitent aux actionnaires et c'est normal. En revanche, ils ne bénéficient pas véritablement aux salariés et ce n'est pas normal. Les politiques salariales s'avèrent insuffisantes et pèchent par un excès d'individualisation, qui contrarie le développement de l'esprit d'équipe nécessaire au maintien de l'efficacité et de la compétitivité

des équipes. Les augmentations générales octroyées n'assurent plus le maintien du pouvoir d'achat.

Les politiques d'intéressement et de participation que Total met en avant dans sa communication concernent moins de 20 % des effectifs du Groupe et représentent une enveloppe annuelle de l'ordre de 100 M€, à comparer à la dernière augmentation du dividende de 500 M€ en 2009. Un partage plus équitable de la richesse créée par l'entreprise et une meilleure association de l'ensemble du personnel est nécessaire pour motiver les équipes et éviter les risques de 'fracture sociale' dans l'entreprise. Est-il normal que Total considère que le dividende ne puisse évoluer qu'à la hausse et utilise l'emploi comme variable d'ajustement lorsque les résultats faiblissent ?

L'entreprise peut **mieux associer ses salariés** à l'égal de **ses actionnaires** et comme elle a su le faire avec les **pays producteurs** chez qui elle opère et dont elle a su prendre en compte les nouvelles attentes et exigences.

Dans le même esprit, l'entreprise devrait attacher une égale attention aux **régions**, notamment françaises, qui contribuent à son développement et à sa richesse.

Les **plans de restructurations** opérées par Total pour sa chimie, sa pétrochimie, son raffinage et son exploration-production en France et ses annonces de fermeture d'unités et d'entités industrielles illustrent les pressions qu'il exerce sur l'emploi et le personnel. Ces plans sont aussi le résultat du manque de vision d'avenir et d'investissement antérieur ; ils illustrent également la volonté de Total de délocaliser certaines activités vers des pays à contraintes sociales et environnementales moins fortes. Tout ceci contribue à la désindustrialisation très préjudiciable de notre pays, notamment dans le domaine du raffinage où l'essentiel des investissements se font au Moyen et Extrême Orient.

Nous ne pouvons pas imaginer le développement des activités pétrolières sans évoquer la situation du raffinage, particulièrement en France.

Total est le principal acteur de cette activité. L'objectif doit être d'assurer la garantie d'approvisionnement en produits pétroliers ainsi que l'adaptation de notre outil de raffinage à la demande en procédant aux investissements nécessaires (gas-oil, essence ...).

Autre exemple choquant : le démantèlement partiel de la filiale Proseca, avec le transfert des stations-service les moins rentables et de leur personnel vers des SARL tenues par des salariés devenus gérants et celui des stations-service les plus rentables vers la filiale Argedis.

### ***L'excellence économique doit s'accompagner de l'excellence sociale et sociétale***

Lorsqu'on est les premiers économiquement, il n'y a pas de honte à être les premiers socialement, ce qui n'est malheureusement pas le cas :

- L'insécurité sociale s'est largement accrue, avec notamment des menaces sur l'emploi, le développement du travail précaire et en particulier une sous-traitance excessive et parfois sans réel partenariat. Celle-ci conduit

à une perte de savoir-faire, d'autonomie et de qualité, à une moindre capacité d'innovation, pose la problématique de la sécurité des opérations et expose le groupe à perdre de son attractivité auprès des pays producteurs ;

- Au vu des objectifs de développement ambitieux du Groupe, les recrutements restent insuffisants. Même si Total met en avant un nombre important d'embauches, la plupart sont compensées par des départs, d'où l'accroissement relativement peu important des effectifs du Groupe d'une année sur l'autre.

**C'est le manque de dialogue et de respect des personnes, ainsi que la chicheté des propositions de la Direction qui conduisent aux tensions et aux conflits sociaux observés dans le groupe Total.**

### ***L'impérieuse nécessité d'imaginer l'avenir***

Sur son site institutionnel, Total se présente désormais comme une « *Energy Company* ». Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne pétrolière et gazière mais aussi, de manière plus affirmée, le développement des énergies complémentaires (solaire, biomasse, nucléaire). Total indique aussi être « *un acteur majeur de la chimie* ».

Total souligne son **ambition** de « *préparer l'avenir énergétique, c'est à dire innover et poursuivre nos efforts de recherche pour accompagner le développement des énergies nouvelles et contribuer à la modération de la demande* » et celle de « *répondre aux enjeux du développement durable à travers la valorisation des ressources naturelles, la protection de l'environnement, l'adaptation de nos opérations à la culture des pays qui nous accueillent et le dialogue avec la société dans son ensemble* ».

Nous nous félicitons de l'inflexion de cette présentation où s'affiche également le souci de préserver la ressource et l'environnement.

En effet, on sait que les hydrocarbures ne peuvent répondre durablement à la demande en énergie, puisque les réserves d'hydrocarbures ne sont pas infinies et que leur rythme d'extraction est 100 000 fois supérieur à leur rythme de formation dans les bassins sédimentaires. La production de réserves dans des conditions de plus en plus extrêmes (grandes profondeurs, milieux naturels hostiles ou fragiles) et l'exploitation de ressources non conventionnelles, telles que les schistes et sables bitumineux ou le gaz de schiste, posent de nombreux défis techniques et environnementaux, qui méritent réflexion. En France, le Conseil économique, social et environnemental ne pourrait-il être saisi, comme il l'a été récemment sur la sécurité des plates formes pétrolières, en vue d'un vrai débat sur la question des huiles et gaz de schiste, dont l'exploitation raisonnée peut être un facteur d'indépendance énergétique et de développement économique et social pour les pays en disposant ?

Le charbon, encore abondant, souffre du manque de technologie propre. Enfin, n'oublions pas que l'utilisation des énergies fossiles contribue au réchauffement climatique.

Le nucléaire est une alternative qui permet de produire de l'électricité ; son développement peut s'envisager durablement mais pose un problème d'acceptabilité et de maîtrise des risques, cruellement rappelé par la catastrophe de Fukushima. La pertinence de cet axe nucléaire est clairement posée pour Total.

Ces énergies ne suffiront pas à assurer le devenir énergétique durable de l'humanité ; c'est pourquoi d'importants efforts de recherche et développement sont en cours pour développer les énergies renouvelables et préparer les énergies de demain ; dans des domaines aussi variés que la fusion nucléaire, l'éolien, le solaire, l'hydrogène, l'hydraulique, les énergies marines, la biomasse, la géothermie, etc.

Les autres axes de recherche et développement consistent à réduire les consommations et à améliorer l'efficacité énergétique des processus de production.

Pour répondre à son **ambition**, Total devrait participer plus activement à la **diversification de l'offre énergétique**, notamment pour les énergies véritablement durables, ainsi qu'à la **réduction de l'impact environnemental** de cette offre énergétique. A cet effet, Total devrait :

- participer de manière plus importante à la **recherche et à la mise en œuvre des énergies de demain** ;
- participer encore plus activement aux efforts d'imagination et d'innovation visant à développer **l'utilisation raisonnée des ressources fossiles non renouvelables**, ainsi qu'à la **mise au point de nouvelles technologies** ; et ceci tant dans le domaine des **transports** que dans le domaine de **l'habitat** qui sont les deux grands postes de consommation.

Jusqu'en 2010, les efforts de Total en ce sens ont paru bien timides. Une inflexion significative est depuis apparue concernant le solaire, avec notamment la prise de contrôle de Tenesol et Sunpower, une intégration renforcée sur la chaîne du solaire et la construction de la centrale solaire de Shams. Total s'intéresse aussi à la biomasse, au charbon propre et à de nouveaux vecteurs énergétiques, dont l'hydrogène et le méthanol.

Il en résulte que le discours de Total, affirmant préparer les énergies de demain, gagne en crédibilité.

### *La nécessité d'accéder aux réserves pour maintenir les productions d'hydrocarbures*

La hausse des prix du baril impacte négativement le niveau de production et des réserves d'hydrocarbures de Total, en raison des contrats de partage de production et de 'buy back'. La baisse des prix a l'effet inverse.

En dépit de cela, les productions de Total sont reparties à la hausse depuis fin 2009, hausse stoppée en 2011 en raison de l'effet prix et de l'arrêt des productions en Libye. Ce mouvement de hausse devrait reprendre en 2012. Cependant, **la croissance des productions ne peut être durable que si elle s'accompagne du renouvellement des réserves**. Dans un contexte de contrôle accru des ressources par les pays producteurs, le défi majeur de tous

les pétroliers indépendants est l'accès à la ressource minière. Ces dernières années, Total a réussi à renouveler ses réserves, mais en intégrant des réserves qui seront plus complexes et coûteuses à développer, comme par exemple les sables bitumineux ou des gisements de gaz dans des zones difficiles d'accès. Une exploration plus audacieuse et des acquisitions significatives contribuent aussi au renouvellement de ces réserves.

### **L'objectif de croissance de production ne pourra donc être atteint que par :**

- des efforts et des investissements accrus en exploration production ;
- une maîtrise accrue des savoir-faire susceptibles de permettre de nouvelles découvertes, d'améliorer nos processus de développement et de production, ce qui implique notamment de recruter et préparer les personnels à relever des défis techniques de plus en plus complexes, ainsi que de renforcer les moyens de Recherche et Développement ;
- la poursuite d'une diversification de nos zones d'opération pour réduire notamment le risque géopolitique.

### *La nécessité d'une communication vraie et sincère pour mieux conforter l'image du Groupe*

**Total continue de souffrir d'un déficit d'image.** Pourtant, ce ne sont ni les déclarations de bonnes intentions ni les publications qui manquent. Il est bien d'afficher des objectifs ambitieux, y compris en matière sociétale et environnementale et nous adhérons à ces objectifs. Les pratiques doivent continuer d'évoluer pour se mettre en adéquation avec les orientations affichées, faute de quoi, c'est la crédibilité du Groupe qui risque d'en souffrir.

**La communication du Groupe porte une responsabilité dans ce déficit d'image.** En dépit d'efforts certains pour l'améliorer, elle ne répond pas encore pleinement aux attentes des parties prenantes et pratique parfois un trompe l'œil qui, une fois découvert, agace ceux qui la reçoivent et contribue à la perte de crédit en ce domaine.

### **En conclusion, il nous paraît important que TOTAL infléchisse certaines de ses orientations économiques, financières ou sociales et notamment qu'il :**

- poursuive et accentue ses efforts pour accéder à la ressource minière et assurer le renouvellement des réserves en rapport avec les objectifs de production ;
- accroisse ses investissements et ses efforts de recherche pour développer l'innovation et diversifier l'offre énergétique, et contribuer ainsi au développement durable et à la pérennisation de l'entreprise ;
- participe encore plus activement à la recherche et à la mise en œuvre des énergies de demain ;

- renforce ses mesures concernant la sécurité des opérations, des personnels, des installations et des populations ainsi que le respect de l'environnement ;
- améliore les termes du partage, notamment entre actionnaires et salariés et qu'il associe mieux ces derniers en cessant les pressions sur l'emploi et en opérant la remise à niveau du contrat social du personnel, en particulier en matière salariale, d'intéressement, d'épargne, ainsi que de protection santé et de retraite ;
- mette fin à la précarisation de l'emploi notamment par un recours abusif à la sous-traitance ;
- opère tous les recrutements nécessaires, afin de conserver et développer les compétences humaines, clés des succès futurs ;
- pratique mieux « *le dialogue avec la société dans son ensemble* » et en particulier avec ses salariés et leurs représentants ;
- améliore sa communication, pour la rendre plus authentique et respectueuse de ceux qui la reçoivent ;
- améliore sa gouvernance, avec notamment plus de transparence à tous les niveaux.

## IL Y A 45 ANS, LES RONDS ROUGES ...

***Dominique CHASSEGUET, Secrétaire Général de l'AVAS, nous rappelle qu'il y a 45 ans naissait la marque elf et que, en pleine bagarre présidentielle entre Charles de Gaulle et François Mitterrand, arrivaient les ronds rouges ...***

Ce n'est pas de la nostalgie mais il me semble utile de rappeler qu'il y a exactement 45 ans, dans la nuit, du 27 au 28 avril 1967, nous lançons notre célèbre marque **elf**, qui se substituait aux anciennes marques et fédérait la multitude de sociétés qui ont conduit à former ce grand groupe pétrolier voulu par le Général De Gaulle, sous la présidence de ce grand patron que fut Pierre Guillaumat.

Cette opération publicitaire, bien orchestrée par les medias de l'époque, marqua les esprits : elle associa le personnel dès le début et fut menée dans le plus grand secret. Elle est restée unique en son genre et ne fut jamais vraiment renouvelée. Je crois que nous étions 2000 ou 3000 de toutes les sociétés du groupe à participer à cette nuit. En ce qui me concerne, j'ai dévoilé les panneaux de 3 stations-service de Chartres et étais chargé d'organiser le premier jour d'après lancement. Aujourd'hui, combien de ces stations sont-elles encore en service ?

La marque **elf** et son célèbre logo, le trépan stylisé, ont fait le tour du monde.

Comment en sommes-nous venus à ce nom de **elf** ?

Les responsables de la distribution de l'époque (UGD: Union Générale de Distribution) le "Marketing" d'aujourd'hui, ont fait tourner les ordinateurs (sans doute moins puissants que certains de nos micros actuels) afin de « dénicher » un nom simple et court de 3 ou maximum 4 lettres. On a trouvé, entre autres, **elan** (qui fut déposé et est resté dans le groupe), **elf** bien sûr, cela sonnait bien, et quelques autres. Et curieux hasard, peut être les responsables avaient-ils déjà choisi ce nom ; le nom **elf** existait déjà dans le groupe, c'était le nom d'une filiale de raffinage et distribution en Allemagne, dont la raffinerie était celle de Speyer où je me rappelle que nous y transformions de l'huile en gaz destiné à la chimie allemande. La filiale était : « elf mineral öl gmbh ».

L'épopée d'Elf se poursuit, à présent, à l'intérieur du groupe Total, la marque **elf** étant progressivement remplacée par celle de Total. C'est ainsi que les dernières stations **elf**, aux couleurs bleue/jaune, sont en train de devenir Total Access. Ainsi va la vie ....

Dominique CHASSEGUET

*L'évocation de cet anniversaire par Dominique CHASSEGUET a ravivé les souvenirs de **Jean-Aymon MASSIE, Président de l'AVAS, qui nous raconte aussi :***

Personnellement j'ai participé sur le terrain à la préparation de la campagne et à son bon déroulement ; j'étais jeune Inspecteur Commercial Réseau (ICR) sur le département de la Gironde (Blayais, Libournais, Bassin

d'Arcachon, Médoc et Bordeaux périphérie). Assisté de séduisantes hôtesses on distribuait une rose rouge à chaque automobiliste venant faire le plein, les semaines suivantes on remettait une photo dédicacée de Jean-Pierre Beltoise ou de Henri Pescarolo ; les commerciaux travaillaient 6 jours sur 7. La première station-service en gérance libre du Sud Ouest à découvrir son rond rouge a été celle de Mérignac, mon secteur ; la première station-service sur toute la France à montrer un énorme rond rouge aux media fut la station école de Châteauroux. J'y ai effectué un stage de formation graisseur et de tous les services en station-service avant de contrôler les autres. Dure mais sympathique école. Feu Schuster, ex président de l'association des anciens de la branche RD était sur la route avec moi.

Jean-Aymon MASSIE

## POINT DE VUE : LE NOUVEAU PAYSAGE DE L'ASSURANCE FRANCAISE

L'assurance française est entrée dans une profonde et durable période de mutations. Elle est portée par plusieurs facteurs : des marchés assurables en pleine transformation, une réglementation internationale notamment comptable de plus en plus contraignante, les effets des différents chocs technologiques, des grands intervenants historiques qui redéfinissent leurs rôles et leurs stratégies, une crise financière qui touche notamment les placements traditionnels des assureurs ...

Dans ce contexte où l'incertitude prédomine, la profession doit aussi intégrer un grand bouleversement qui est une véritable révolution. Tous les « métiers financiers » sont en train de converger et sont progressivement placés sous une même autorité. Les impacts vont être considérables. Une première conséquence est la constitution en cours de Grands Groupes Financiers *généralistes* qui se composeront de banques, de compagnies d'assurance, de mutuelles, d'établissements de crédit et/ou d'épargne salariale, d'assistants, de fonds de pension, de réseaux de soins, de maisons de retraite... En France, il n'y a de place que pour 5 à 6 Groupes qui représenteront à terme environ 80 % du marché.

L'autre effet concerne une séparation de plus en plus nette entre les activités de production-gestion et celles de distribution. Les différents opérateurs devront choisir leur métier de base. Des arbitrages parfois douloureux vont avoir lieu et favoriseront le partage, la mutualisation et/ou l'adossement à de Grands Groupes.

Le contexte change aussi de nature. La plupart des pays essaient d'avoir leur(s) champion(s) comme c'est déjà le cas dans d'autres secteurs d'activités comme l'énergie, la téléphonie... Les Pouvoirs Publics ne pourront pas se désintéresser d'un secteur d'activité qui finance l'économie, assure la gestion des grands équilibres sociaux et politiques et contribue à apporter la paix sociale et la redistribution des richesses. Compte tenu de leur taille, ces Grands Groupes financiers disposeront des ressources et des

relations nécessaires pour peser directement sur la vie économique, sociale et politique de leur pays d'origine voire d'autres Etats.

Pourtant c'est dans une quasi indifférence de la part de la plupart des dirigeants politiques que s'opère cette grande mutation. L'Union Européenne continue à promouvoir *la concurrence « pure et parfaite »* alors que de nombreux pays n'hésitent pas à utiliser la puissance de leur secteur financier pour défendre des intérêts politiques. La notion de *guerre économique* dans le domaine financier demeure encore méconnue en France, ce qui n'est pas le cas pour le Qatar, la Chine, les USA...(\*)

Dans la Guerre Economique, la *puissance* est un facteur clé qui permet de survivre voire de gagner. Certains moyens comme l'influence (le lobbying), la désinformation, la manipulation... sont utilisés. Ces pratiques sont courantes dans l'univers industriel. Elles commencent à se banaliser dans le domaine financier.

Les mutations de l'environnement accélèrent les prises de conscience. En effet, la bonne compréhension des bouleversements en cours est indispensable. Les dirigeants et les responsables d'entreprise sont en mesure d'apprécier les menaces, d'identifier les opportunités et de prendre les décisions appropriées.

L'arrivée de nouveaux profils dans le secteur financier est d'ailleurs la conséquence directe de cette « nouvelle réalité ». Les nouveaux dirigeants sont généralement plus des visionnaires, des entrepreneurs ou des « politiques ». Ils apportent à l'entreprise du sens, de l'ambition et de la relation.

Des géants de la Finance sont en train de se constituer en France, en Europe et dans le monde entier. En quelques années, la profession de l'assurance et de la banque va changer plus qu'en deux siècles. En tant que client, assuré, mutualiste, actionnaire, contribuable et citoyen, chacun est concerné.

Les actionnaires-salariés sont à la fois des copropriétaires et des collaborateurs de leur



entreprise. Ils contribuent doublement à l'enrichissement de son patrimoine. Ils sont aussi des citoyens parfois engagés dans la vie publique. Ils sont donc concernés par les évolutions en cours. C'est la raison pour laquelle les associations d'actionnaires-salariés du secteur financier (banque, assurance, établissements financiers...) souhaitent participer ensemble et activement à l'émergence de ce nouveau monde.

**Jean-Michel OUDJANI\***  
Président de l'AdPA

(\*) cf. «*Le nouveau paysage de l'assurance française*» livre de Jean-Michel Oudjani, publié en juin 2010.  
*Jean-Michel Oudjani est le Président de l'AdPA, l'association des actionnaires salariés et anciens salariés de CNP Assurances. L'AdPA est « une association libre et indépendante » qui regroupe tous les salariés et anciens salariés du Groupe, qu'ils soient issus des secteurs public ou privé, en activité ou retraités.*

*Depuis plus de 150 ans, CNP Assurances est le spécialiste français des assurances de personnes*

*(Épargne, Prévoyance, Retraite, Couverture de Prêts...). Son chiffre d'affaires s'est élevé à 30 G€ en 2011. Le résultat net s'établit à 872 M€ et intègre les dépréciations d'actifs liées à la dégradation des marchés financiers et à la dette souveraine grecque. Le premier assureur de personnes en France gère un encours de 288,7 milliards d'euros au 31 décembre 2011 (y compris PB différée).*

*Dans un contexte difficile, CNP Assurances a accru sa part de marché en France en 2011 qui atteint 17,4 % en termes de collecte brute contre 16,8 % en 2010.*

*Les activités internationales représentent 20 % du chiffre d'affaires total du Groupe. Le groupe compte environ 4 600 salariés répartis dans onze pays.*

*L'actionnariat salarié chez CNP Assurances est une obligation prévue par les dispositions de l'article 11 de la loi du 6 août 1986. Les grands actionnaires (CDC, La Banque Postale, Groupe BPCE) ont aussi exprimé leur volonté d'associer les personnels de CNP Assurances, en permettant à l'un d'entre eux d'être désigné comme membre du conseil d'administration au titre de l'actionnariat salarié.*

## UNE INVITATION A RELIRE L'ILIADE

*En ces temps où la mondialisation de l'information nous confronte quotidiennement à toutes sortes de troubles et d'exactions,*

*Jacques SARFATTI, administrateur et conseiller de l'AVAS, nous invite à relire l'Iliade :*

Alessandro BARICCO est un écrivain, musicologue et homme de théâtre italien, qui s'est attaché à traduire, en l'adaptant à notre sensibilité moderne, un des plus beaux poèmes qui ait jamais été écrit : l'Iliade d'Homère.

Son travail, accessible en français dans la collection Folio, n° 4595, est remarquable.

Nous pouvons retrouver dans la traduction française « *le rythme, la cohérence d'un pas, la respiration d'une vitesse particulière et d'une lenteur spéciale.* »

Le « *chant* » en grec ancien d'Homère est transmis avec une musique qui est la nôtre.

Il est remarquable de pouvoir sentir, à travers cette traduction, ce souffle qui a séduit tellement de générations dans tous les pays.

En voyant à la télévision le film sur l'avocat Badinter, essayant d'expliquer la pulsion de mort que certains d'entre nous peuvent porter et expliquant sa lutte pour faire abolir la peine de mort, je ne peux m'empêcher de faire le parallèle avec l'Iliade.

L'apostille sur la guerre, écrite en fin de la traduction, est remarquable.

Ce ne sont pas n'importe quelles années les années où nous sommes, pour lire l'Iliade.

Ce sont des années de guerre, où une certaine barbarie orgueilleuse liée pendant des millénaires à l'expérience de la guerre, est redevenue une expérience quotidienne. Batailles, assassinats, violences, tortures, décapitations, trahisons. Actes d'héroïsmes, armes, plans stratégiques, volontaires, ultimatums, proclamations.

D'une profondeur que nous avons crue mieux cadencée, tout l'attirail atroce et lumineux, qui a constitué depuis des temps immémoriaux le bagage d'une humanité combattante est remonté à la surface.

**Les Grecs ont transmis, dans l'Iliade, entre les lignes d'un monument à la guerre, la mémoire d'un amour obstiné pour la paix.**

**Ce sont souvent les femmes qui énoncent de façon directe, le désir de paix.**

Reléguées en marge du combat, elles incarnent l'hypothèse obstinée et quasi clandestine d'une civilisation autre, libérée des devoirs de la guerre. Elles sont convaincues qu'on pourrait vivre autrement, et elles le disent.

J'espère vous avoir donné envie de lire cette merveilleuse traduction du plus beau poème de l'humanité.

Jacques SARFATTI (j.sarfatti@gmail.com)

L'Assemblée Générale d'AVAS s'est réunie le 12 décembre 2011 à 11h, à l'immeuble CitiCenter à la Défense.

Une liste d'émargement a été préparée avec l'ensemble des pouvoirs reçus pour servir et valoir ce que de droit.

Le bureau de l'assemblée générale est formé : Jean Aymon Massie en est le Président, le Secrétaire étant Dominique Chasseguet.

Le Président Massie ouvre les débats en demandant à tous les membres de se présenter.

Puis une discussion informelle s'ouvre autour du fonctionnement du Conseil de surveillance du fonds actionnariat Total et du règlement du fonds. Il est mentionné que le fonds fonctionne plutôt comme un fonds d'épargnants plutôt qu'un fonds d'actionnaires et qu'il constitue pour notre société une sorte d'outil d'autocontrôle. Etait-ce l'esprit du législateur ?

Le président Jean Aymon Massie, Président fondateur, Président d'honneur de l'AVAS, a assuré la présidence d'octobre 1986 à octobre 2006, date à laquelle il a laissé la présidence à Jean René Marabelle. En raison des circonstances exceptionnelles de dérive de Jean René Marabelle, il a accepté de reprendre la présidence avec le souhait de restaurer le dialogue social dans l'entreprise Total, dont les actionnaires salariés sont tous copropriétaires. Dans cette période particulièrement grave, il s'agit d'assurer la pérennité de l'entreprise. Il propose ensuite de passer à l'ordre du jour.

### ***1 – Approbation du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 5 mai 2010.***

Le Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2010, qui s'est réunie à la Brasserie 'Wall Street', 34 passage de la Coupole à la Défense est approuvé à l'unanimité.

### ***2 - Rapport Moral, Rapport d'activité 2010 du Président***

Le Président d'AVAS, Jean-Aymon Massie, expose la situation de l'association ainsi que son programme.

Après avoir remercié tous les participants et notamment les actifs qui se sont libérés à l'heure du déjeuner pour nous rejoindre, il rappelle les objectifs de l'AVAS, contenus dans l'article 3 des STATUTS, sur le site de l'association [www.esop-avas.org](http://www.esop-avas.org): « Objet et moyens de l'association ». L'Association a pour objet :

- *de promouvoir le développement de l'actionnariat salarié à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe, en exerçant dans le cadre strict des présents statuts, tous les mandats électifs utiles*
- *de représenter les intérêts de l'ensemble des actionnaires salariés et anciens salariés du Groupe Total, apporter à ses membres une formation pédagogique et participer au développement des pratiques de bonne gouvernance des entreprises.*

- *de conseiller les Membres de l'Association, de leur apporter une assistance pratique, de se faire leur porte parole et de les représenter auprès des instances du Groupe, aussi bien que vis-à-vis des Pouvoirs Publics ;*

Pour remplir son rôle, l'Association recueille avec un souci d'objectivité, toute information nécessaire à son objet et d'une manière générale prend toute initiative lui permettant d'atteindre les objectifs qu'elle se fixe. L'Association est indépendante, apolitique et non confessionnelle.

L'activité de l'AVAS au cours de l'année 2010 a été centrée sur la gestion administrative de la procédure judiciaire qui a abouti à l'arrêt de la cour d'appel de Versailles du 11 mai 2011 (ce qui a motivé le retard de la convocation de cette assemblée générale qui doit statuer sur les activités de l'année 2010 et qui aurait dû être convoquée en mai 2011).

Un compte rendu de cet arrêt de la cour d'appel a été fait par Bernard Butori lors de la réunion du Conseil d'administration d'AVAS, le 16 novembre 2011.

En avançant ce qui sera dit lors de la prochaine Assemblée Générale de 2012 appelée à statuer sur les activités de 2011, on peut confirmer aux adhérents réunis ce jour que Jean-René Marabelle n'a pas exercé de pourvoi en Cassation pour contester la décision de la cour d'appel. Cet arrêt est donc définitif.

La justice poursuit cependant son cours sur un autre plan. Après l'instruction des plaintes contre X, pour faux et usage de faux, déposées par Dominique Chasseguet et Jean-Aymon Massie, le tribunal correctionnel a été saisi et devrait examiner l'affaire à une date non encore déterminée.

Après avoir diffusé l'AVASCOPE n° 60 de janvier 2010 au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010, le n° 61 édité en septembre 2011 a été préparé dès le mois de juin 2011 et durant l'été, afin d'informer les adhérents de l'arrêt de la cour d'appel de Versailles du 11 mai 2011, des résultats des élections intervenues dans les différents conseils de surveillance en décembre 2010, et enfin présenter un tableau comparatif éloquent donnant les principaux chiffres significatifs du Groupe et leur évolution de 2000 à 2009.

Un Conseil d'administration d'AVAS s'est tenu le 16 novembre 2011. Au cours de ce conseil, le PV du précédent conseil du 5 mai 2011 a été approuvé et il a été procédé au renouvellement du Bureau (dont les principaux membres sont ici présents). Le Bureau a réglé les difficultés administratives, notamment avec la banque BNP PARIBAS, et a préparé la présente AG statutaire.

Le Président rend compte ensuite de l'évolution du nombre d'adhérents. Si ce nombre est connu avec certitude pour 2009, il n'en est pas de même pour 2010, compte tenu des désordres intervenus et de la non-restitution par Jean-René Marabelle de documents et pièces comptables. Une action sera engagée pour

recupérer fichiers, documents et sommes indûment dépensées, si la mise en demeure adressée n'aboutit pas.

Au cours de l'année 2011, l'AVAS (canal historique) a renoué avec la FAS : participation à 2 conseils fédéraux, participation à l'AG pour élire le nouveau Président de la FAS. L'AVAS y est représentée par Bernard Butori et Jean-Aymon Massie en conseillers titulaires ainsi que par Alain Cabrera et Bruno Henri en conseillers suppléants. Un certain nombre de guides FAS 2012 de l'actionnaire seront commandés et remis aux adhérents les plus fidèles ou les plus prompts à régler leur cotisation.

Le Président présente ensuite un certain nombre d'éléments de programme pour les mois à venir, portant notamment sur les actions à mener pour relancer les adhésions à l'AVAS, sur l'exercice des pouvoirs en assemblées générales d'actionnaires, les personnes à rencontrer et les actions de communication à engager pour faire connaître l'association, la rendre plus visible et plus efficace.

### **3 – Rapport financier du trésorier Mme Marie-Claire Vivier.**

Il est difficile, voire impossible d'établir un rapport financier fiable, puisque Jean-René Marabelle n'a pas restitué les documents comptables et bancaires qui permettraient de l'établir. Il s'est également servi des comptes de l'association pour engager des dépenses en dehors du contrôle de l'association et sans avoir qualité in fine pour ce faire. Les éléments dont nous disposons, notamment les soldes des comptes à fin 2009 et mai 2010 font apparaître des ponctions importantes sur le compte d'épargne et un montant de dépenses de plusieurs milliers d'euros, dont il faudra bien déterminer quelle en était la nature et quels en étaient les bénéficiaires.

Son connue à ce jour la position du compte courant et celle du compte épargne ; celle des comptes titres à fin 2009 est connue mais pas encore celle à fin 2011.

Une assignation en référé, par devant le Tribunal de grande instance de Nanterre, est prévue début 2012, afin

d'obtenir de Jean-René Marabelle la restitution des documents et éléments qu'il a conservés ainsi que des sommes indûment dépensées.

### **Budget 2012**

Il n'est plus question d'établir un budget pour 2011 puisque l'année est presque terminée. Un budget prévisionnel 2012 sera établi dès que la visibilité et les éléments suffisants auront pu être obtenus.

A l'issue de la présentation de ces comptes, il est procédé au vote pour l'approbation du rapport moral du Président et l'approbation du rapport financier du Trésorier.

Le rapport moral du Président et le rapport financier du Trésorier, tels que présentés, sont adoptés à l'unanimité.

### **4 – Election ou renouvellement d'administrateurs d'AVAS**

Les candidatures reçues régulièrement par le Conseil d'administration sont mises aux voix. Sont élus à l'unanimité : Jacques Lamour, Jean-Louis Latapie, Vincent Lefevre et Paul Seguin.

Sont aussi réélus à l'unanimité les administrateurs dont le mandat expire en 2011, à savoir : Alain Cabrera et Louis Fimbi.

Le président les félicite et les remercie de bien vouloir accepter ces responsabilités.

Le Conseil d'Administration est désormais composé de 22 membres.

### **5 – Questions diverses :**

Une information concernant la gestion de l'épargne salariale et le changement de gestionnaire Amundi – Creelia est donnée par Alain Cabrera.

## LE BONUS !

Comme il nous reste un peu de place, nous vous offrons, en bonus, le cours sur les 2 dernières années, des actions Sanofi et Total Gabon (source : Boursier).

### Cours de l'action SANOFI



### Cours de l'action TOTAL GABON



**Bureau AVAS :** Président : Jean-Aymon Massie ; Vice-Président : Bernard Butori ; Secrétaire-Général : Dominique Chasseguet ; Secrétaire Général Adjoint : Alain Cabrera ; Trésorière : Marie-Claire Vivier ; Conseillers : Géza Galfi et Jacques Sarfatti

**Conseil d'Administration :** les membres du Bureau et Adam Bouaziz, Benoît Clergeat, Louis Fimbi, Michel Goubly, Marc Jacquemin, Jacques Lamour, Jean-Louis Latapie, Vincent Lefevre, Samuel Onuotu, Pierre Procureur, Bertrand de Reviers, Renaud Rodgold, Claude Royer, Paul Seguin, Janine Tiesters.

<b>SOMMAIRE du N° 62</b>  <i>Edition par e-mail et tirage papier réservée aux seuls Adhérents et Sympathisants</i>	Crise financière et crise sociale : 2 défis pour les actionnaires salariés.....P 1	Observations du CCE Total à l'attention des actionnaires...P 11
	L' AVAS se remet en ordre de marche .....P 2	Il y a 45 ans, les ronds rouges .....P 15
	Bureau et Conseil d'administration de l'AVAS .....P 2	Point de vue : le nouveau paysage de l'assurance française..P 16
	L'évolution du Groupe Total en quelques chiffres..... P 3	Une invitation à relire l'Iliade ..... P 17
	Quelques événements importants ou significatifs concernant Total depuis septembre 2011 .....P 5	Assemblée générale de l'AVAS tenue le 12 décembre 2011. .... P 18
	Jusqu'où la chute (suite) ? ..... P 9	Le bonus ! ..... P 20
Votre épargne salariale, hors des sentiers battus..... P 10	Bulletin d'adhésion ..... P 20	

## BULLETIN D'ADHESION

(AVAS) Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés du Groupe Total

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ e mail : \_\_\_\_\_  
 Je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS : Cotisation de base : 20 € - Cotisation de soutien : 40 €  
 A renvoyer à : AVAS, 8 rue Henri Regnault – 92 400 Courbevoie  
 email : [avas.total@gmail.com](mailto:avas.total@gmail.com) - site : [esop-avas.org](http://esop-avas.org)